

Les mesures prises "vont dans le bon sens" (FNSEA)

© 22/08/2003 |  Terre-net Média

PARIS, 22 août (AFP) - Le président de la FNSEA, Jean-Michel Lemétayer, a estimé vendredi que les mesures annoncées par le gouvernement "vont dans le bon sens même si nous n'avons pas obtenu +l'année blanche+ que nous réclamions, c'est à dire le report de l'ensemble des charges financières et sociales.

M. Lemétayer a toutefois indiqué que pour les plus surendettés, notamment les jeunes, il y aura cette année blanche. Il a pris "acte" de l'engagement du gouvernement de doter le fonds national de garantie des calamités agricoles de 300 millions d'euros au total.

Grâce à cette dotation, "une partie de notre demande est aussi prise en compte, celle de faire des prêts super-bonifiés", soit des prêts à taux de 1,5% pour les jeunes et 2,5% pour les autres agriculteurs qui bénéficieront du Fonds des calamités agricoles. Les taux classiques habituels dans le cadre de ce Fonds étaient jusqu'à présent "proches de 4%", a rappelé M. Lemétayer qui voit dans cette mesure "un effort que nous réclamions et qui va dans le bon sens", en permettant aux agriculteurs "de se refinancer".

Le président de la FNSEA s'est en revanche déclaré "inquiet" pour les agriculteurs qui ne rentreront pas dans la procédure des calamités agricoles. La FNSEA avait demandé à ce que le Fonds d'allègement des charges soit suffisamment doté pour venir en aide à l'ensemble de ces agriculteurs. "Je crains que les 20 M EUR" octroyés "ne soient pas suffisants pour permettre à ces agriculteurs de faire face", redoute-t-il.

Parmi les agriculteurs concernés, figurent notamment ceux des départements céréaliers, cite notamment M. Lemétayer. Car, pour rentrer dans la procédure de calamités, il y a un taux de perte au niveau de l'élevage ou de la culture et une perte globale pour l'exploitation. Et le seul moyen de leur venir en aide, c'est le fonds d'allègement des charges. M. Lemétayer a reconnu que l'enveloppe supplémentaire qui porte à 50 millions l'aide totale au transport de fourrage "un dossier prioritaire", était une décision qui "allait dans le bon sens". Il a également rappelé que le ministre de l'Agriculture s'était engagé "à réunir chaque mois la Commission des calamités agricoles" qui se réunira dès vendredi prochain et étudiera les modalités d'application de ce Fonds des calamités agricoles. "Il est évident, a averti M. Lemétayer, que l'on ne peut pas considérer comme solde de tout compte les décisions prises aujourd'hui chez le Premier ministre.

Il faudra également regarder de très près les entreprises qui travaillent avec les agriculteurs, a-t-il dit.

La FNSEA a aussi demandé à ce que dans le budget 2004, avance le dossier de l'assurance récolte, "ce qui nous permettrait de mieux faire face à ces situations dramatiques".

M. Lemétayer a enfin souligné que ce qu'il ne faudrait pas c'est que "les agriculteurs jettent l'éponge, quittent le métier, car nous n'aurions pas su, et le gouvernement n'aurait pas su prendre les mesures suffisantes et la solidarité nationale n'aurait pas joué suffisamment pour accompagner ce secteur".

